

21 sep 2017 -13:18

Semaine de la Mobilité: le SPF Mobilité veut aider les entreprises à réfléchir à leur mobilité

L'annuelle Semaine de la Mobilité a la réputation d'être un moment suspendu pour réfléchir aux défis qui nous attendent, aujourd'hui et demain, en matière de mobilité. Le défi le plus périlleux consiste à rendre les déplacements domicile-travail les plus fluides possibles.

D'après les résultats issus de l'enquête triennale du SPF Mobilité, il apparaît d'ailleurs que ce thème figure bien plus haut dans la liste des priorités que ce n'était le cas en 2005, lors de la première enquête sur les déplacements domicile-travail. Désormais, ce sont 86% des employeurs qui accordent une indemnité vélo, contre seulement 43% en 2005. Le remboursement des transports en commun a également doublé. 50% des employeurs fournissent des transports publics gratuits, alors qu'en 2005, ils ne représentaient que 23%. L'introduction du télétravail réduit également le nombre des déplacements entre le domicile et le lieu de travail. À Bruxelles, 64% des employés peuvent compter sur le télétravail, ce qui réduit de 3,8% le nombre de leurs déplacements.

Toutes les entreprises et institutions officielles comptant plus de 100 employés reçoivent l'enquête triennale de la part du SPF Mobilité et Transports. Depuis 2005, cette enquête leur offre l'opportunité de réfléchir, ensemble avec leurs employés, aux problèmes de mobilité et à leurs solutions. Par le biais de cette enquête, le SPF Mobilité récolte des données en provenance de plus de 4 000 employeurs différents, répartis sur 11 000 sites. Au total, ce sont donc plus d'un million et demi d'employés qui entrent en ligne de compte.

Sur base des résultats de cette enquête, les entreprises peuvent obtenir un rapport individualisé qui leur permet d'élaborer une politique de mobilité durable à leur propre échelle. La taille et surtout la localisation géographique d'une implantation déterminent principalement quelles mesures peuvent être les plus efficaces. Il existe cependant aussi de petites interventions susceptibles d'avoir un impact important. Ainsi, la mise à disposition d'une douche favorise le choix de venir travailler à vélo. Par ailleurs, la désignation d'un coordinateur mobilité qui examine les mesures les plus appropriées pour l'entreprise elle-même peut être une source d'impulsion.

Plus d'info

Sven Heyndrickx

Porte-parole SPF Mobilité et Transports

0473/83.64.90

presse@mobilit.fgov.be

SPF Mobilité et Transports
City Atrium
Rue du Progrès 56
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth
Porte-parole
+32 474 41 37 47
presse@mobilit.fgov.be